

Conférence de presse du 27 novembre 2017

# Evaluation de l'Unité commune ORP-CSR de la Ville de Lausanne

---

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, DSAS

Giuliano Bonoli, professeur, IDHEAP

Oscar Tosato, conseiller communal, SCS

Philippe Leuba, conseiller d'Etat, DEIS

Sylvie Podio, présidente du CdRAS

# Unité commune ORP-CSR de la Ville de Lausanne

---

- **Un projet pilote pour favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale (RI) mené entre février 2015 et janvier 2017**
- **Une partie des nouveaux bénéficiaires du RI avec un taux d'emploi inférieur ou égal à 50%, considérés comme aptes au travail ont été adressés à une Unité commune comptant des assistants sociaux (AS) et des conseillers ORP (CP)**
- **Suivi plus intensif que dans le dispositif ordinaire: taux d'encadrement renforcé des bénéficiaires pris en charge par l'Unité plus élevé que lors de la prise en charge ordinaire: un CP de l'Unité s'occupe du suivi de 65 personnes (au lieu de 120 à 130) et un AS de 90 personnes (idem prise en charge ordinaire)**
- **1'200 personnes prises en charge par l'Unité durant les 24 mois de durée du projet pilote (capacité de 450 personnes suivies simultanément)**
- **Une évaluation menée par les professeurs G. Bonoli, D. Oesch et R. Lalive (IDHEAP et UNIL)**



# EVALUATION DE L'UNITÉ COMMUNE ORP-CSR

Giuliano Bonoli, Rafael Lalive, Daniel Oesch, Maurizio Bigotta, Lionel Cottier, Flavia Fossati

Université de Lausanne

*27 novembre 2017*

# 1 LE DESIGN DE L'ÉVALUATION

- Evaluation avec groupe de contrôle identifié de manière quasi-aléatoire
- Jours pairs = unité; jours impairs = contrôle
- Règle appliquée la plupart du temps
- L'évaluation se base sur la comparaison entre les deux groupes

## 2 ANALYSES RÉALISÉES

- Analyse statistiques: trois bases de données indépendantes
  - PROGRES
  - PLASTA
  - Enquête auprès des bénéficiaires

Base	Unité d'analyse	Nombre d'observations		
		Traitement	Contrôle	Total
PROGRES	Dossier	789	755	1544
PROGRES	Individu	990	902	1892
PLASTA	Individu	728	482	1210
Sondage	Individu	142	73	215

- Enquête qualitative auprès du staff de l'unité et des cadres des services concernés

## 3 COÛT MOYEN PAR DOSSIER

- Coût moyen par dossier en prestations RI versées
- Calculé sur la base de chaque dossier entré dans l'expérience
- Principale variable de succès
- Permet de tenir compte de:
  - Sorties du RI
  - Prises d'emploi qui ne permettent pas une sortie du RI
  - Réinscriptions

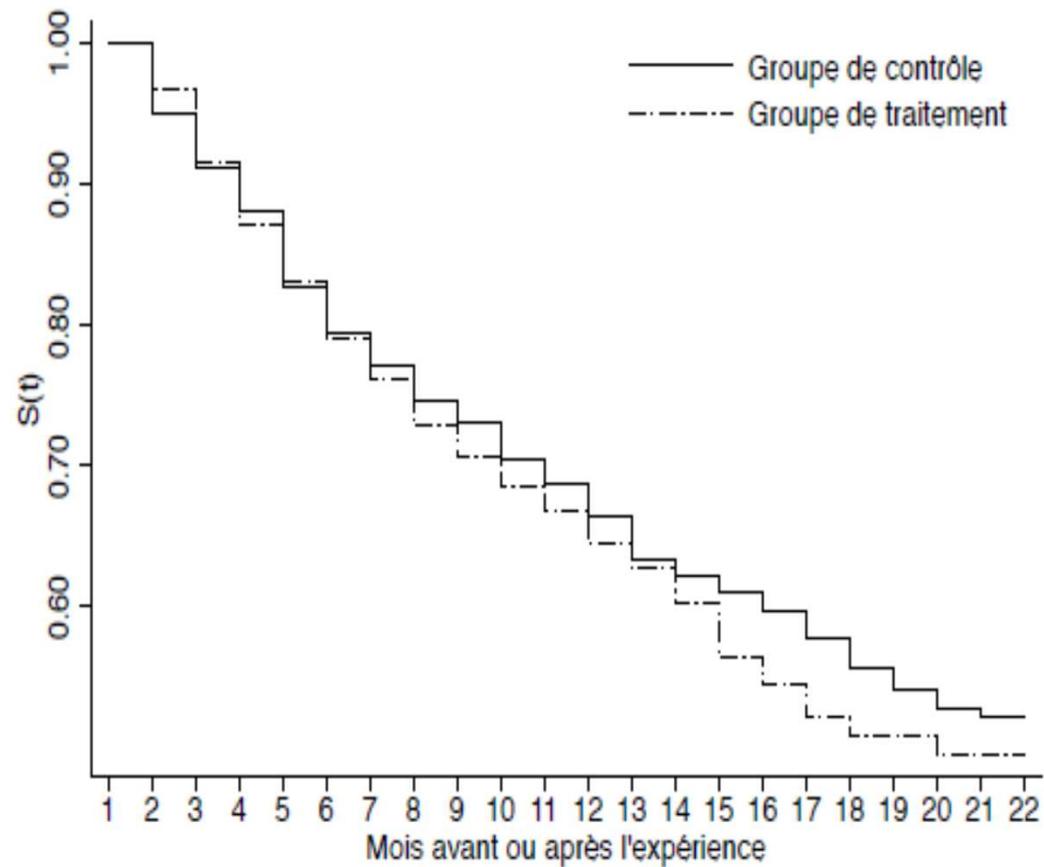
4

# IMPACT DE LA PRISE EN CHARGE DANS L'UNITÉ SUR LES DÉPENSES EN PRESTATIONS RI, 22 MOIS, MOIS PAR MOIS

Mois d'observation	Impact (coefficient)	No. d'obs.
1	19.5	1 504
2	14.1	1 454
3	-20.4	1 386
4	-33.9	1 386
5	20.4	1 342
6	22.7	1 306
7	25.7	1 233
8	19.2	1 148
9	-75.4	1 089
10	-95.3	1 005
11	-144.1	939
12	-121.0	869
13	-84.5	790
14	-129.2	723
15	-212.9*	659
16	-230.0**	581
17	-260.1**	496
18	-245.8**	439
19	-214.3*	379
20	-227.5*	320
21	-212.0	227
22	-176.2	155

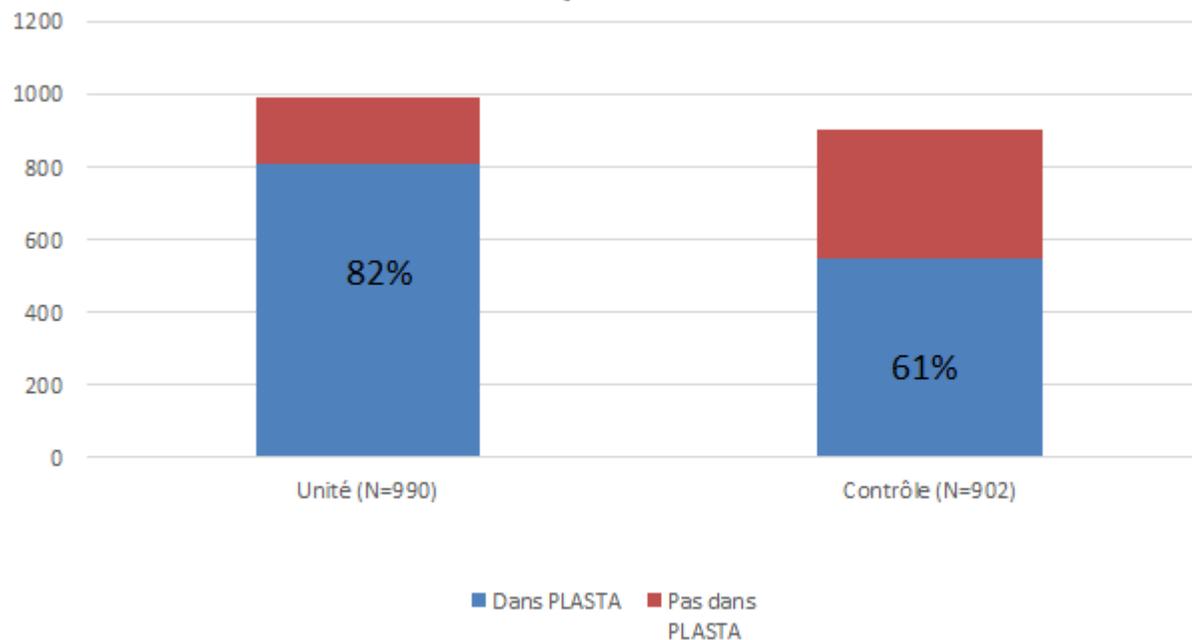
Significativité : \* = 10% ; \*\* = 5%

# 5 FERMETURES DE DOSSIER

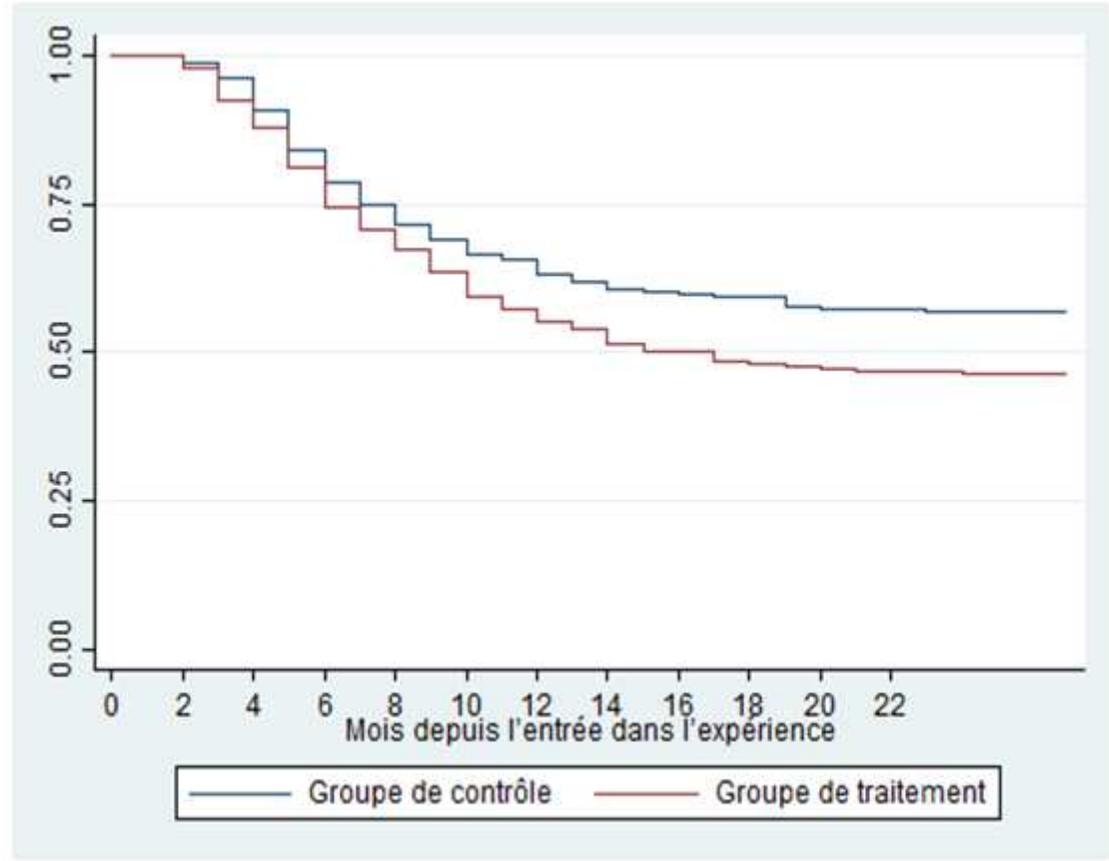


## 6 PRISES D'EMPLOI

- Base de données PLASTA (assurance chômage)
- Pratique d'inscription dans PLASTA différente entre les deux groupes
- Dans l'unité: plus de femmes, plus de peu qualifiés, plus de personnes qui n'avaient pas un travail avant de s'inscrire
- → correction économétrique



# 7 EVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE. SORTIES POUR L'EMPLOI SEULEMENT



8

## MOTIFS DE SORTIE DE LA BASE PLASTA (ANNULATION). MOTIFS PRINCIPAUX

	Unité	Contrôle	Différence
Placé par ORP	13.2%	6.0%	7.2%***
Emploi trouvé par les propres moyens	23.1%	25.7%	-2.6%
Placé par agence privée	0.9%	1.7%	-0.7%
Ne s'est pas soumis au devoir de contrôle/ inapte à être placé	10.6%	10.1%	0.5%
Renonce à un placement	3.0%	4.4%	-1.4%
A déménagé	1.5%	1.5%	0.0%
Autre raison (si aucun emploi n'a été trouvé)	16.4%	19.5%	-3.0%
N (nombre d'observations)	532	455	

Source : PLASTA, Significativité : \* = 10% ; \*\* = 5% ; \*\*\* = 1%

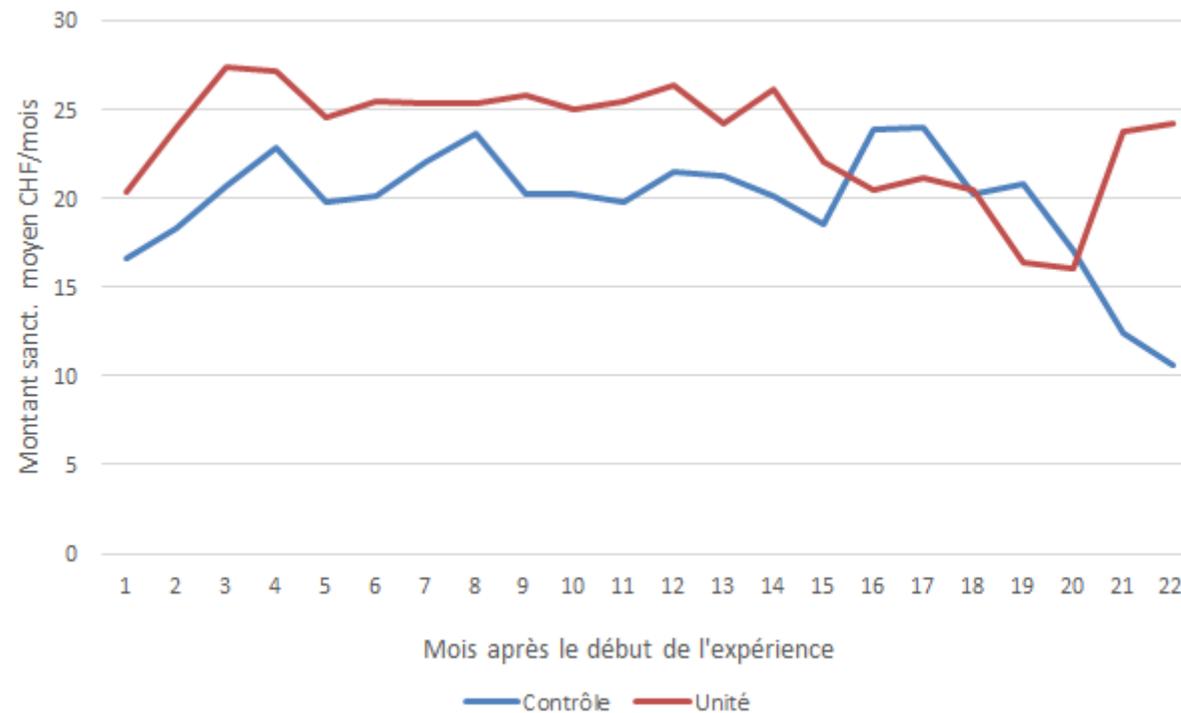
**9** MOTIF DE PLACEMENT « PLACÉ PAR L'ORP » SELON LES BÉNÉFICIAIRES

	Unité	Contrôle
Placé par l'ORP	24%	12%
Emploi trouvé par d'autres moyens	76%	88%
N	63	33

Source : Enquête auprès des bénéficiaires

10

## MONTANT MOYEN DES SANCTIONS PAR DOSSIER (CHF/MOIS)



Sanctions: réductions temporaires du forfait de base de 15% ou de 25%, par exemple à cause de rendez-vous manqués sans justification

11

## SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES : POURCENT DE RÉPONSE « PLUTÔT OUI » ET « OUI, TOUT À FAIT »

Question	Unité	Contrôle	Différence
Êtes-vous satisfait du soutien que vous avez reçu de la part des assistants sociaux ? (N=193)	81%	82%	-1%
Êtes-vous satisfait du soutien que vous avez reçu de la part des conseillers ORP ? (N=196)	80%	68%	-12%*
Êtes-vous satisfait de la coordination entre votre assistant social et votre conseiller ORP ? (N=156)	85%	89%	-4%

Significativité : \* = 10% ; \*\* = 5% ; \*\*\* = 1%

12

## PROPOSITIONS D'EMPLOI REÇUES (POURCENT DE RÉPONSE « PLUTÔT OUI » ET « OUI, TOUT À FAIT »)

Question	Unité	Contrôle	Différence
Pendant votre période au RI, est-ce que l'on vous a proposé des postes de travail ? (N=215)	45%	25%	20%***
Est-ce que les postes de travail qui vous ont été proposés vous ont paru adéquats ? (N=82)	77%	67%	10%
Environ combien de postes de travail vous a-t-on proposé ? (No de postes) (N=213)	1,32	0.78	0.54*

Significativité : \* = 10% ; \*\* = 5% ; \*\*\* = 1%

## ANALYSE QUALITATIVE

Staff de l'unité:

- Vision très positive de l'expérience
- Valorisation du rôle de l'autre corps de métiers
- Critique: déséquilibre des taux d'encadrement

Cadres:

- Vision positive sur le principe d'une collaboration renforcée
- Doutes par rapport au rapport coûts-bénéfices

Tous:

- Questionnement de la notion de prise en charge illimitée dans l'Unité

## 14 ANALYSE COÛTS-BÉNÉFICES

<b>Bénéfice</b>		
<b>Bénéfice par dossier/mois</b>		107
<b>Bénéfice par dossier/an</b>		1'284
<b>Coûts supplémentaire dans l'Unité selon document « Extension Unité commune - éléments financiers » du 10.03.2017</b>		
<b>Coût suppl. avec prise en charge 1/65</b>		
		1'863'10
<b>- Total par an avec 1440 dossiers</b>		0
<b>- Par dossier/an</b>		1'293
<b>Résultat net</b>		
<b>Rapport coûts/bénéfices</b>		1.007
<b>Retour sur investissement par CHF dépensé</b>		0.99

# L'expérience lausannoise

Oscar Tosato, conseiller municipal en charge des sports  
et de la cohésion sociale

Lausanne, 27 novembre 2017

- **450 bénéficiaires accompagnés par des conseillers en placement (7 EPT), des assistants sociaux (4 EPT), du personnel administratif (2 EPT) et un chef d'unité (1 EPT)**
- **Un premier bilan positif, avec des bénéficiaires qui retrouvent un emploi en plus grand nombre**
- **Une appréciation du travail des conseillers en placement perçue comme plus satisfaisante par les bénéficiaires**
- **Un accompagnement jugé positivement autant par les conseillers en placement que les assistants sociaux en termes de cohérence d'action et d'efficacité**
- **Vers une extension du projet lausannois: 1'600 bénéficiaires accompagnés par une unité composée de 41.7 EPT**
- **Location de nouveaux locaux d'accueil à la rue du Port-Franc 22 (anciennement école-club Migros)**

# Suites et conclusion pour le canton

## (par P.-Y. Maillard)

---

- **Discussions avec le Conseil des Régions d'Action Sociale en vue de la création progressive d'Unités communes ORP-CSR dans d'autres régions du canton, en suivant les recommandations de l'évaluation de l'IDHEAP:**
  - **Adaptation des taux d'encadrement (augmentation du nombre de bénéficiaires suivis par un CP et diminution de celui des AS)**
  - **Examiner la question d'une limite temporelle de prise en charge par les Unités communes**
  - **Amélioration d'un certain nombre de procédures: simplification de la gestion administrative qui sera intégrée dans les Unités communes**

# Suites et conclusion pour le canton

## (par P.-Y. Maillard)

---

- **Grâce aux Unités communes ORP-CSR, toute personne à l'aide sociale qui est apte à travailler sera prise en charge de manière à augmenter ses chances de ré-intégrer le marché du travail.**
- **Un nouveau système de prise en charge, fondé non plus seulement sur la coordination et le transfert de bénéficiaires d'un régime à l'autre, mais sur une véritable intégration grâce au binôme AS- conseiller en placement.**
- **Les Unités communes bénéficient du contexte d'un marché de l'emploi favorable et d'une économie vaudoise dynamique.**
- **Ce développement permet également de privilégier la main d'œuvre indigène.**

# Suites et conclusion pour le canton

## (par P. Leuba)

---

- **Le canton de Vaud est historiquement très actif dans l'insertion des demandeurs d'emploi à l'aide sociale.**
- **65% des bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse sont pris en charge par les ORP vaudois.**
- **Cette différence de pratique représente une augmentation moyenne de 0.6% du taux de chômage.**
- **3'200 bénéficiaires de l'aide sociale sont suivis en moyenne chaque mois au sein des ORP et plus de 1'500 retrouvent un emploi chaque année.**
- **Ce projet vise à augmenter le retour des bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail, en unissant les moyens et les ressources des ORP et du RI, et en intensifiant les prises en charge individuelles.**

## Unité commune dans les régions d'action sociale

- Renforcement de l'encadrement social
- Défi pour les régions d'action sociale
- Connaissance du terrain et des bénéficiaires
- Définir ensemble la mise en œuvre
- Travailler sur les particularités régionales